



## Suivi des propositions d'amélioration issues de l'enquête de satisfaction des utilisateurs d'Eurostat

Eurostat considère son enquête générale de satisfaction des utilisateurs (ESU) comme un instrument de gestion important et entend assurer un suivi des propositions faites par les utilisateurs pour améliorer ses services et produits. À cette fin, une liste de propositions d'actions d'amélioration est établie à la fin de chaque enquête ESU et leur mise en œuvre fait l'objet d'une surveillance régulière.

Le présent rapport est une synthèse des actions menées en 2020 et 2021 en réponse aux propositions qui ont été exprimées dans le cadre de l'enquête ESU de 2020 et précédemment. Certaines de ces actions nécessitent plus d'une ou deux années pour être pleinement mises en œuvre et sont donc toujours en cours.

### 1) Fournir davantage de données à un niveau plus détaillé ou désagrégé:

- Des données relatives aux flux trimestriels entre les différents statuts sur le marché du travail (salarié, sans emploi, inactif) sont publiées régulièrement.
- S'agissant des statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), tous les États membres fournissent des données par degré d'urbanisation. Vingt-et-un États membres, la Norvège, la Suisse et la Serbie publient des données régionales pour l'EU-SILC à l'échelle des régions de base pour l'application des politiques régionales (NUTS 2<sup>1</sup>) ou au moins à l'échelle des grandes régions socio-économiques (NUTS 1). Tous les autres pays sont en bonne voie pour livrer ces données au plus tard au titre du règlement-cadre pour la production de statistiques européennes sur les personnes et les ménages (statistiques sociales européennes intégrées), à partir de l'année de référence 2021.

### 2) Fournir des ventilations plus poussées des données sur la migration:

- Eurostat a précédemment amélioré les statistiques européennes sur la migration internationale en invitant les États membres à envoyer des ventilations sur une base volontaire, lorsque celles-ci ne sont pas requises par le règlement (CE) n° 862/2007. Ces ventilations organisaient les informations par pays de naissance, par pays de nationalité ou par pays de résidence précédente, selon l'ensemble de données concerné. La modification de ce règlement en 2020 a augmenté la

---

<sup>1</sup> La nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS) est une nomenclature géographique découpant le territoire économique de l'Union européenne (UE) en régions de trois niveaux différents (niveaux NUTS 1, 2 et 3, respectivement, des unités territoriales les plus grandes aux plus petites). Au-dessus du niveau NUTS 1, on trouve l'échelon «national» des États membres.

fréquence, le nombre de variables et le nombre de ventilations des statistiques sur l'asile et la gestion de la migration.

- La mise en œuvre du règlement (UE) 2019/1700 a amélioré les statistiques disponibles sur le statut socio-économique des migrants. L'ajout de questions sur la raison de la migration et sur les descendants de migrants dans les enquêtes par sondage a constitué une amélioration notable.
- Toutes les statistiques sont publiées dans la base de données d'Eurostat et présentées sur le site web, sur [une page consacrée aux statistiques relatives à la migration et à l'asile](#). Cette page englobe les sujets suivants: la migration internationale, la citoyenneté; l'asile; la gestion de la migration; les enfants migrants; et l'intégration des migrants.

3) Revoir le site web d'Eurostat et en améliorer la fonctionnalité:

- Eurostat poursuit la révision de son site web. Une nouvelle application d'accès à la base de données d'Eurostat a été introduite, le «navigateur de données», tout comme un nouvel arbre de navigation pour le site web. L'arbre de navigation permet de trouver plus facilement des informations et des statistiques sur le site web. Tant le navigateur de données que l'arbre de navigation font partie de la nouvelle chaîne de diffusion, pensée pour faciliter l'accès aux données grâce à la simplification de la navigation et à la présentation plus attrayante et interactive des informations.
- Un nouveau système d'alerte a été mis en place. Les utilisateurs peuvent s'abonner à ce système d'alerte pour être informés automatiquement par courrier électronique de la publication de tout contenu nouveau ou mis à jour correspondant à leurs intérêts.

4) Améliorer les métadonnées:

- L'utilisation d'une structure de métadonnées simplifiée pour les indicateurs, à savoir la structure de métadonnées ESMS-IP, a été étendue. L'[ESMS-IP](#) fournit des métadonnées de référence standard pour les indicateurs. Elle donne des orientations relatives à l'utilisation et à l'analyse des indicateurs et contribue à faciliter la sélection de tout nouvel ensemble d'indicateurs.
- RAMON, le serveur de métadonnées d'Eurostat, a migré vers une [nouvelle interface](#). Celle-ci permet une navigation plus aisée et dispose de meilleures fonctions de recherche, ce qui conduit à une amélioration de la visibilité des concepts et des définitions des métadonnées fournis.

5) Améliorer la qualité des données:

- Les statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) ont été diffusées deux mois avant la fin du délai légal. Afin d'améliorer encore l'actualité des statistiques, il est prévu que les données SILC 2021 soient publiées un mois plus tôt (mi-septembre au lieu de mi-octobre).

6) Mettre davantage de microdonnées à disposition:

- Eurostat a mis les microdonnées de l'enquête de 2015 sur le budget des ménages à la disposition des chercheurs remplissant les conditions requises.